

*Le Conseiller national, H. Oprecht<sup>1</sup>, au Conseil fédéral<sup>2</sup>*

L

Bern, 12. Juni 1941

Beiliegender Bericht<sup>3</sup> ist mir von absolut glaubwürdiger Seite zugegangen. Ich bin bereit den Namen mündlich Ihnen bekannt zu geben, sofern es gewünscht wird. Der Bericht scheint mir von derartiger Bedeutung zu sein, dass der Gesamtbundesrat damit sich befassen sollte. Ich habe mir deswegen erlaubt, jedem Mitglied des Bundesrates ein Exemplar zuzustellen.

## ANNEXE

*Rapport sur les relations germano-suissees*

[s.l. s. d.]

A Berlin, on considère la Suisse comme «quantité négligeable» du point de vue de l'expansion militaire: Non que l'on sous-estime la valeur de son armée et les sacrifices qu'il faudrait consentir pour la vaincre, mais on estime précisément que ce genre d'opération n'est pas rentable et ne donnerait pas à l'Axe de nouveaux avantages, au contraire peut-être.

Dans sa situation présente, la Suisse rend d'énormes services à l'Axe: transit de marchandises entre le Reich et l'Italie et, surtout, fabrication de matériel de guerre pour l'Allemagne, à l'abri des bombardements aériens britanniques. Or, les conditions mêmes de cette fabrication incitent le Reich à ne rien vouloir changer par la force au statu quo, ce qui ne pourrait se faire qu'à son désavantage: La Suisse est en effet en train de se ruiner pour ses fabrications d'armements, en grande partie pour elle-même, *mais en proportion presque aussi considérable pour l'Allemagne*. En ce qui concerne ce dernier pays, la Suisse avance les fonds nécessaires au paiement de la main-d'œuvre (les avances se monteraient déjà à près d'un milliard de francs suisses), le Reich, théoriquement, devant rembourser plus tard ces avances, selon des modalités qu'il ne considère pas encore comme définitives. En fait, l'Allemagne fournit les matières premières nécessaires aux fabrications, la Suisse fournit la main-d'œuvre, et c'est la Suisse qui paie cette main-d'œuvre. Or, on déclare cyniquement à Berlin que jamais la Suisse ne sera remboursée de ces derniers frais. Si l'Allemagne gagne la guerre, le sort de la Suisse sera réglé par son intégration au Reich et deviendra quelque chose comme le protectorat général de Bohême et de Slovaquie [sic]. Si l'Allemagne perd la guerre,

1. En tant que Président du Parti socialiste suisse, H. Oprecht signe le 26 mai 1941 un exposé sur les problèmes de la censure de la presse adressé au Conseiller fédéral von Steiger qui préside le 28 juin une séance à ce sujet à laquelle participent une délégation du PSS formée par H. Oprecht, P. Meierhans et W. Stocker, des représentants de la Division Presse et Radio, V. Perrier, M. Plancherel, M. Feldmann et A. Homberger, et des responsables du Ministère public de la Confédération, F. Stämpfli et F. Dick, cf. E 4001 (C) 1/65 et E 4450/56.

2. Ont été retrouvés les exemplaires adressés à W. Stampfli (E 7800/1/16), à M. Pilet-Golaz (E 2809/1/5) et à K. Kobelt (E 27/9932). Cf. aussi E 2001 (D) 3/304.

3. Reproduit en annexe au présent document. L'informateur d'Oprecht n'a pas pu être identifié.

ce ne sera pas la Grande-Bretagne qui remboursera les frais occasionnés par les fabrications de guerre pour le Reich.

Bref, la Suisse en paix, c'est le transit assuré par le Gothard des marchandises avec l'Italie, c'est la main-d'œuvre suisse qui travaille à l'abri des bombardements aériens pour l'Allemagne et c'est le gouvernement suisse qui paie cette main-d'œuvre. C'est la Suisse elle-même qui fait venir d'outre-mer, grâce aux navicerts britanniques, le ravitaillement complémentaire nécessaire à sa population ouvrière. La Suisse en guerre, ce sont les usines suisses rendues inutilisables et l'interruption plus ou moins prolongée des communications par le Gothard, la nécessité pour l'Allemagne de nourrir elle-même la population suisse, enfin c'est faire des sacrifices considérables pour conquérir un pays pauvre en ressources alimentaires et pratiquement dépourvu de richesses minières.

La violente pression actuellement exercée sur la Suisse par la campagne menaçante et injurieuse des journaux allemands et italiens a pour but d'amener la Suisse à consentir de plus grandes concessions encore en faveur de l'Axe: extension des «crédits» ouverts, facilités plus grandes dans le domaine des transports, voire certaines complaisances... On «pétrit» – mürben – la Suisse pour l'assouplir davantage encore.

Toutefois, le fait notamment que la Suisse fête le 650<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance donne lieu à diverses manifestations qui raidissent au contraire le sentiment national, elles sont considérées à Berlin comme des provocations<sup>4</sup>. «Il ne se produit pas de réunion en Suisse sans qu'un vacher quelconque, bourgmestre ou officier, ne proclame la volonté de la Suisse de défendre son indépendance et ses libertés. Les défendre contre qui, puisque l'Axe entoure la Suisse de toutes parts? Contre l'Axe, évidemment! Voilà des affirmations proprement intolérables», proclame-t-on à Berlin.

Il va de soi que si la Suisse adhérerait franchement et «spontanément», sans qu'on ait besoin de la conquérir, à l'ordre nouveau, l'Allemagne y gagnerait en prestige international: «La plus vieille démocratie d'Europe elle-même adhère spontanément à l'ordre nouveau. L'unité du continent se fait contre les prétentions anglo-saxonnes à l'hégémonie, etc.»; elle y gagnerait également du point de vue pratique: l'effort suisse tout entier serait tendu vers le triomphe de l'ordre nouveau; les questions de fabrications de guerre et de transport de matériel en transit (voire de troupes, à ce moment-là) s'en trouveraient simplifiées.

4. *A ce sujet, cf. la lettre adressée par le Chef du DPF, M. Pilet-Golaz au Chef de la DPR le 30 juillet 1941: Sie werden sich erinnern, dass letztes Jahr vom Bundesrat aus Anlass der Feier vom 1. August den Kantonen empfohlen wurde, dafür zu sorgen, dass bei den vorgesehenen Veranstaltungen der besondern Lage unseres Landes im gegenwärtigen Krieg insbesondere durch Rücksichtnahme auf die Interessen der Aussenpolitik Rechnung getragen werde.*

Die diesjährigen Jubiläumsfeiern geben zu solchen Weisungen deshalb nicht Veranlassung, weil, wie wir hörten, die Manuskripte der Ansprachen, die bei offiziellen Anlässen gehalten werden sollen, dem Eidgenössischen Departement des Innern unterbreitet wurden und die Radioreportagen unter die Kontrolle des Schweizerischen Rundspruchdienstes, dem besondere Umsicht empfohlen wurde, gestellt sind. Neben den offiziellen Veranstaltungen werden aber noch zahlreiche Feiern in lokalem Rahmen zur Durchführung gelangen, die von den getroffenen Massnahmen weiter nicht erfasst werden. Wir fragen uns daher, ob sich nicht gerade im Hinblick auf diese Anlässe noch spezielle Anordnungen auf dem Gebiete der Presse empfehlen würden. Es liegt zu Tage, dass die aussenpolitische Stellung der Schweiz grösste Zurückhaltung erfordert, auf die auch bei rein vaterländischen Kundgebungen wie die bevorstehende Jubiläumsfeier Rücksicht zu nehmen ist. Wir wären Ihnen verbunden, wenn Sie im Sinne der letztjährigen Instruktionen des Bundesrates den Erlass von Weisungen ins Auge fassen wollten, die es der Presse zur Pflicht machen würden, in Leitartikeln, in Schilderungen von Feierlichkeiten und in der Wiedergabe und Kommentierung von Reden auf unsere aussenpolitischen Interessen und die begreiflichen Empfindlichkeiten des kriegführenden Auslands Bedacht zu nehmen (E 4450/53). *Sur le 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, cf. aussi E 2001 (D) 2/119 et 136, E 3800/1979/171/1; E 5795/187 J I. 17/2/42 et 56.*

Donc, s'il n'est pas intéressant de conquérir la Suisse par les armes, il est désirable, par contre, de la conquérir de l'intérieur.

Mais comment obtenir cette franche adhésion spontanée de la Suisse à l'ordre nouveau? Diverses mesures sont prévues:

1. Pression sur l'opinion publique, propagande chuchotée, si possible imprimée; thème: l'éléphant et l'araignée. «La Suisse a mobilisé son armée pour défendre ses frontières, c'est très bien. Mais il faut voir les choses comme elles sont, dans un esprit réaliste. Dans une lutte armée contre l'Axe, la Suisse serait inévitablement écrasée et son sort ensuite ne serait pas enviable. Si la Suisse était limitrophe de la Grande-Bretagne, ou avait des ports de mer, on comprendrait à la rigueur qu'elle résiste. Et même: que l'on se souvienne du sort de la Yougoslavie, de la Grèce, etc.; pourtant des pays montagneux. Il n'y a aucun déshonneur pour l'araignée à se soumettre à l'éléphant; il y aurait folie pure et simple de sa part à vouloir le combattre. A quoi bon maintenir sur pied un lourd et ruineux appareil guerrier au lieu de se fier à la bienveillante protection de l'Axe? Il suffit pour cela de se mettre d'accord avec lui, de s'intégrer dans l'ordre nouveau européen.»

2. Pression directe sur les autorités. Thème: «Si l'Amérique entre en guerre...», les sources d'approvisionnement de la Suisse en provenance d'outre-mer seront tarées. Or, la Suisse ne se suffit pas à elle-même. Si la Suisse s'intègre immédiatement dans l'ordre nouveau, sa part lui sera faite dans la répartition des denrées nécessaires à la vie, sa place lui sera assurée dans le nouvel ordre économique. Mais si la Suisse attend l'entrée en guerre des Etats-Unis et la suppression de ses approvisionnements d'outre-mer, pour demander à entrer dans l'ordre nouveau, les puissances de l'Axe considéreront «qu'il est trop tard» et que la Suisse n'a qu'à supporter comme elle le peut les conséquences de son aveuglement et de l'appui ouvert ou direct qu'elle a toujours accordé à l'Angleterre.

En résumé: collaboration militaire de la Suisse avec l'Axe, par sa démobilisation qui libérerait d'importantes quantités de matériel de guerre de qualité, de gros stocks de carburants, etc., que réclamerait l'Axe pour prix de sa protection. – Collaboration politique: la Suisse adhérant à l'Axe, sa politique étrangère serait instantanément régie par Berlin. Prestige de l'Axe: «La plus vieille démocratie, etc.» (voir plus haut). – Collaboration économique: l'agriculture et l'industrie (l'industrie surtout!) suisses mises au service de l'Axe. – Collaboration monétaire: les stocks d'or encore en Suisse passent au service de l'Axe, en échange de sa protection.

3. Détails d'exécution: L'Axe, par sa presse, invective la Suisse et il ne peut lui offrir ou lui demander d'entrer dans l'ordre nouveau. Il faut que ce soit la Suisse qui fasse la démarche. Comment, pratiquement, l'amener à la faire? Il s'agit de trouver une personnalité suisse, non politique, persona grata auprès des autorités helvétiques et du chancelier Hitler, qui serait capable de faire en temps voulu un «émissaire officieux chargé de sonder les dispositions de Berlin».

Cette personnalité, on croit l'avoir trouvée en la personne de M. Carl Burckhardt, ancien haut commissaire de la Société des Nations à Dantzig (prédécesseur en cette qualité de M. Sean Lester (Irlandais), actuellement secrétaire général par interim de la SDN). On se souvient du rôle que joua M. Burckhardt à Dantzig. Lorsqu'il déposa son mandat de haut commissaire, M. Burckhardt reçut simultanément les éloges du Conseil de la SDN pour la «prudence» et l'«intelligence» dont il avait fait preuve dans sa gestion dantzigoise, et de M. Hitler, qui déclara que M. Burckhardt était un homme «remarquablement intelligent et ayant le sens des réalités»<sup>5</sup>.

Comment arriver à faire désigner M. Burckhardt? Un journaliste allemand, correspondant de l'hebdomadaire «Das Reich», a reçu le lundi 19 mai du consul général d'Allemagne à Genève, Dr. Krauel, une lettre d'introduction pour M. Burckhardt. Il ira incessamment l'interviewer sur «La position de la Suisse en face du continent» (ou quelque chose d'approchant). Les réponses seront faites – ou orientées – dans le sens des principes esquissés ci-dessus. L'interview sera mise en valeur par «Das Reich»; elle sera vraisemblablement reproduite (on y veillera) dans divers jour-

5. Sur le rôle de Burckhardt en 1939, cf. DDS, vol. 13, Nos 42, 127, 143 et 271. Dans ce même volume, les documents 357, 367 et 410 montrent que la proposition de confier à Burckhardt une mission à Berlin a été formulée en 1940 par diverses personnalités, dont le Général Guisan. Celui-ci renouvelle cette suggestion le 27 juin 1941, cf. le N° 70 dans le présent volume.

12 JUIN 1941

169

naux suisses; elle sera commentée favorablement auprès des autorités fédérales par les personnalités appropriées: «Pourquoi n'enverriez-vous pas, à titre purement officieux, sans engagement, M. Burckhardt à Berlin pour sonder les autorités du Reich et voir comment, éventuellement, pourrait s'organiser une collaboration plus harmonieuse de nos deux pays? M. Burckhardt a l'oreille d'Hitler, et certainement il obtiendra de lui des éclaircissements, etc.»

Mais même un sondage à titre officieux, sans engagement, engage terriblement, surtout avec l'Axe. Il faudra alors soit accepter les propositions qu'à titre officieux rapporterait de Berlin M. Burckhardt, soit les refuser, ce qui correspondrait à une rupture avec le Reich, avec toutes les conséquences que cela comporte. «Vous nous avez formulé des demandes auxquelles nous avons répondu favorablement. Vous vous moquez de nous...». Mettre le doigt dans l'engrenage par l'envoi d'un émissaire officieux, c'est presque certainement passer tout entier dans la machine.

Le but des Allemands est de faire envoyer un émissaire par le gouvernement suisse. «Cela obtenu, le reste viendra tout seul.»

Signalons enfin une variante de la propagande défaitiste en Suisse, qui s'adresse aux Suisses, fort nombreux, qui ne sont pas encore enthousiasmés par l'ordre nouveau: «Pourquoi vous faire tuer pour une cause perdue d'avance? Vous aimez votre démocratie: votre devoir est donc de vivre pour en conserver l'esprit. L'intérêt de la Suisse est d'avoir une politique souple, réaliste, qui lui permette de traverser la tourmente. Il est plus facile de libérer un Etat vivant que de ressusciter un Etat mort. Soumettez-vous donc en apparence, en attendant la victoire possible de l'Angleterre qui vous permettra de relever la tête, etc.» (car si la politique suisse n'est pas souple, la propagande allemande, elle, l'est). Il va de soi qu'à la moindre défaillance de la Suisse, la Gestapo et la propagande allemande auraient vite fait de briser toute possibilité de résurrection de l'ordre ancien suisse.